

Hincks, Sir F., Jackson, Kirkpatrick, Lapum, Lawson, Little, Macdonald, Sir J. A., McDonald (Lunenburg), Mackenzie, McConkey, McDougall (Lanark), McDougall (Renfrew), McMonies, Merritt, Metcalfe, Mills, Morris, Morison (Victoria O.), Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, Ross (Dundas), Ross (Victoria, N. E.), Schultz, Scriver, Shanly, Smith (Selkirk), Snider, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Wallace (Albert), Wallace (Ile Vancouver), Walsh, White (Halton), White (Hastings Est), Willson, Workman et Young.—61.

No. 68. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique ;

No. 69. Pour incorporer la compagnie du chemin de fer Océanique du Canada.

Le bill (No. 135) pour réorganiser la représentation dans la Chambre des Communes, est lu une seconde fois, examiné en comité général, amendé, rapporté, les amendements soit lus une première fois ; seconde lecture des amendements demain.

Les bills suivants sont lus une seconde fois examinés en comité général, rapportés, lus une troisième fois, et passés :—

No. 140. Relatif aux ponts.

No. 136. Pour amender l'acte 34 *Vic.*, ch. 3, relatif à l'emprunt pour payer une certaine somme à la compagnie de la baie d'Hudson.

La Chambre se forme en comité pour examiner une résolution relative à la dépense pour améliorer la navigation du St. Laurent entre Québec et Montréal.

La résolution suivante est adoptée.

(EN COMITÉ)

Résolu : Que, pour rembourser au fonds consolidé de revenu la somme votée par le Parlement pour être employée, sous la surintendance du département des travaux publics, à l'amélioration de la navigation du fleuve St. Laurent, entre Québec et Montréal, il est expédient de décréter qu'une somme aussi égale que possible à l'intérêt, au taux de cinq pour cent par année, de la somme ainsi votée, et au taux d'un pour cent en sus, à l'effet de former un fonds d'amortissement pour payer la dite somme, sera prélevée,—une moitié, au moyen de droits de tonnage sur les navires de mer entrant dans le havre de Montréal, venant de ports au-delà des limites de la Puissance du Canada, ou laissant ce havre pour se rendre à de tels ports, et d'un tirant d'eau de seize pieds ou plus, et pour chaque fois qu'ils entreront dans le dit havre ou qu'ils en sortiront,—et l'autre moitié, au moyen de l'addition d'un égal pourcentage à tous les droits de quaiage maintenant payables sur les marchandises débarquées, embarquées ou déposées dans le dit havre,—tels droits de tonnage et pourcentage devant être fixés de temps à autre par le gouverneur en conseil, et prélevés et perçus par les commissaires du havre, avec l'aide du collecteur de la douane, de la même manière avec les droits de quaiage maintenant payables, et devant être payés de temps à autre par les commissaires, au receveur-général pour les fins susdites,—les dits droits de tonnage et pourcentage devant être prélevés à compter du 1er jour de janvier prochain.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est en conséquence rapportée, et étant lue une seconde fois, est adoptée.

L'honorable Sir F. Hincks présente alors un bill (No. 144) pour élever les droits de tonnage et de quaiage pour l'amélioration du fleuve St. Laurent entre Montréal et Québec ; seconde lecture, lundi prochain.

Le bill (No. 85) pour amender l'acte d'immigration de 1869 est examiné en comité général, amendé, rapporté, adopté, lu une troisième fois, et passé.

Le bil (No. 141) pour lever les doutes quant à l'acte relatif aux travaux publics du Canada est lu une seconde fois, examiné en comité général, amendé, rapporté, adopté, lu une troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(EN COMITÉ.)

Les résolutions suivantes sont adoptées ;

PHARES ET SERVICE COTIER.

167.	Construction de phares, trompettes d'alarmes, etc.....	157,000 00	
	<i>Québec.</i>		
168.	{ 1. Salaires des gardiens de phares, etc.....	30,645 00	
	{ 2. Entretien des phares, etc.....	29,900 00	
	<i>Entre Québec et Montréal.</i>		
			60,545 00
169.	{ 1. Salaire des gardiens de phares.....	4,184 00	
	{ 2. Entretien, etc., des phares.....	14,068 00	
	{ 3. Vapeur "Richelieu".....	8,104 00	
	<i>Maison de la Trinité, Québec.</i>		
170.	Salaires et dépenses contingentes.....	8,021 00	
	<i>Maison de la Trinité, Montréal.</i>		
171.	Salaires et dépenses contingentes.....	5,569 00	
	<i>Phares, etc., au-dessus de Montréal.</i>		
172.	{ 1. Salaires et allocations.....	27,176 00	
	{ 2. Entretien.....	40,924 00	
	<i>Nouvelle-Ecosse.</i>		
			68,100 00
173.	{ 1. Salaires et allocations.....	35,504 00	
	{ 2. Entretien.....	51,200 00	
			86,704 00